

Conférence

pour les nouveaux membres

29-30 MARS 2019



Description des ateliers

BLOC A

Comprendre la convention collective – partie 1

Yvan Roy et Julie Skinner, cadres en relations de travail

La convention collective est un accord conclu entre un employeur et un syndicat en vue de déterminer certaines conditions d'emploi et les avantages sociaux des employées et employés. Cet atelier vise, par l'utilisation de mises en situation, à présenter les principaux champs d'applications et les grandes lignes des ententes actuellement en vigueur des membres de l'AEFO. Pour profiter pleinement de cet atelier, ayez en main une copie de votre convention collective disponible au www.aefo.on.ca. Veuillez noter que cet atelier compte deux parties.

En vous inscrivant à la partie 1 au bloc A vous devez vous inscrire à la partie 2 offerte au bloc B.

Le régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Maureen Davis, cadre en relations professionnelles

Partout dans le monde, les régimes de retraite font l'objet d'une pression accrue. Le personnel enseignant de l'Ontario verse en moyenne 13 % de son salaire annuel au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Même si vous n'êtes qu'à vos débuts en enseignement plusieurs questions se posent. Quelle est la valeur d'un régime à prestations déterminées comparativement à un régime à cotisations déterminées? Qui est responsable de la gestion de mon régime et comment les décisions sont-elles prises? Restera-t-il assez d'argent pour que je puisse prendre ma retraite? Cet atelier vous permettra d'en connaître davantage sur votre régime, un des meilleurs en Amérique du Nord, afin de mieux le comprendre.

Les cyberconseils

Mélanie Lacelle, cadre en relations de travail

Comme nouvelle enseignante et nouvel enseignant, il est essentiel de connaître le cadre dans lequel les technologies et les médias sociaux doivent être utilisés afin d'éviter de se retrouver dans des situations problématiques qui pourraient mener à des mesures disciplinaires. À partir d'études de cas, cet atelier vous propose une réflexion sur l'utilisation, par le personnel enseignant, des moyens de communication électroniques et des médias sociaux.

BLOC B

Comprendre la convention collective – partie 2

Yvan Roy et Julie Skinner, cadres en relations de travail

Suite de l'atelier au bloc A

L'évaluation du rendement

Claudine Laporte, cadre en relations professionnelles

Le processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant peut souvent constituer une source de stress pour le nouveau personnel. Cet atelier vise à présenter les différentes étapes du processus d'évaluation et comment bien s'y préparer. La question des plans annuels de perfectionnement sera également abordée.

La violence au travail

Charles DesRochers, cadre en relations de travail

Le milieu de l'éducation connaît depuis quelques années une recrudescence d'incidents de violence au travail. La Loi sur la santé et la sécurité au travail inclut des dispositions protégeant les travailleuses et les travailleurs contre la violence au travail. Cet atelier vise à expliquer la façon dont cette Loi vous protège dans vos lieux de travail, que ce soit au niveau des obligations qu'elle impose de même que sur les procédures de signalement, les suivis et les recours disponibles.

BLOC C

Comprendre la convention collective – partie 1

Yvan Roy et Julie Skinner, cadres en relations de travail

La convention collective est un accord conclu entre un employeur et un syndicat en vue de déterminer certaines conditions d'emploi et les avantages sociaux des employées et employés. Cet atelier vise, par l'utilisation de mises en situation, à présenter les principaux champs d'applications et les grandes lignes des ententes actuellement en vigueur des membres de l'AEFO. Pour profiter pleinement de cet atelier, ayez en main une copie de votre convention collective disponible au www.aefo.on.ca. Veuillez noter que cet atelier compte deux parties.

Veuillez noter que cet atelier compte deux parties. En vous inscrivant à la partie 1 au bloc C vous devez vous inscrire à la partie 2 offerte au bloc D.

Le régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Maureen Davis, cadre en relations professionnelles

Partout dans le monde, les régimes de retraite font l'objet d'une pression accrue. Le personnel enseignant de l'Ontario verse en moyenne 13 % de son salaire annuel au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Même si vous n'êtes qu'à vos débuts en enseignement plusieurs questions se posent. Quelle est la valeur d'un régime à prestations déterminées comparativement à un régime à cotisations déterminées? Qui est responsable de la gestion de mon régime et comment les décisions sont-elles prises? Restera-t-il assez d'argent pour que je puisse prendre ma retraite? Cet atelier vous permettra d'en connaître davantage sur votre régime, un des meilleurs en Amérique du Nord, afin de mieux le comprendre.

La violence au travail

Charles DesRochers, cadre en relations de travail

Le milieu de l'éducation connaît depuis quelques années une recrudescence d'incidents de violence au travail. La Loi sur la santé et la sécurité au travail inclut des dispositions protégeant les travailleuses et les travailleurs contre la violence au travail. Cet atelier vise à expliquer la façon dont cette Loi vous protège dans vos lieux de travail, que ce soit au niveau des obligations qu'elle impose de même que sur les procédures de signalement, les suivis et les recours disponibles.

Commanditaire
officiel



OTIP RAEO.

BLOC D

Comprendre la convention collective – partie 2

Yvan Roy et Julie Skinner, cadres en relations de travail

Suite de l'atelier au bloc C

L'évaluation du rendement

Claudine Laporte, cadre en relations professionnelles

Le processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant peut souvent constituer une source de stress pour le nouveau personnel. Cet atelier vise à présenter les différentes étapes du processus d'évaluation et comment bien s'y préparer. La question des plans annuels de perfectionnement sera également abordée.

Les cyberconseils

Mélanie Lacelle, cadre en relations de travail

Comme nouvelle enseignante et nouvel enseignant, il est essentiel de connaître le cadre dans lequel les technologies et les médias sociaux doivent être utilisés afin d'éviter de se retrouver dans des situations problématiques qui pourraient mener à des mesures disciplinaires. À partir d'études de cas, cet atelier vous propose une réflexion sur l'utilisation, par le personnel enseignant, des moyens de communication électroniques et des médias sociaux.